



"LA MAIN DANS LA MAIN" : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 293 Février 2012. Ed. resp.: A. Defaux - 64, Rue Pépin 5000 Namur  
P705187

# MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOTRE LOGEMENT !



« Nous habitons depuis 13, 15, 20 ans dans nos chalets à Tohogne (commune de Durbuy). C'est le logement que nous avons trouvé qui correspond le mieux à notre situation de vie. D'accord, nous n'avons et n'avons pas de permis de bâtir et sommes en zone agricole.

Mais nous payons nos taxes communales. Nous voulons vraiment vivre là jusqu'à la fin de notre vie. »

« Jusqu'à novembre dernier, nous étions acceptés, domiciliés, tolérés. Nous dépendions du plan HP (Habitat Permanent). C'est-à-dire que les habitants acceptaient de partir s'ils le voulaient. »

« Aujourd'hui, on veut nous mettre dehors en nous poursuivant pour infractions urbanistiques. Nous devons partir dans les 4 mois en nettoyant le terrain. Nous allons être poursuivis comme des criminels. Sur un mois de temps, nous sommes passés d'une législation à l'autre : plan HP (départ volontaire) et sanctions urbanistiques (obligation de partir). »

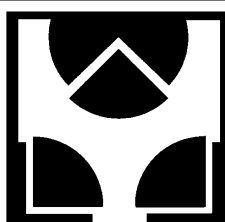
« Nous aimons notre vie où nous habitons. C'est notre chez nous dans lequel nous avons investi. Si nous le perdons, nous perdons tout. Nous ne voulons pas, alors que nous avons un toit sur notre tête, aller occuper un logement dont une autre personne ou famille aurait réellement besoin. » Et si c'était une nouvelle stratégie ?

Fabien Lardinois

**EDITORIAL**

**N° 293**

**SOMMAIRE**



**L • S • T**

**LUTTES  
SOLIDARITÉS  
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur

Tél. : 081 / 22 15 12

Cpte :

IBAN BE67 0013 3858 9387

Bureau de dépôt :  
5000 NAMUR Mail  
P705187

Prix : 1 Euro  
Mensuel n° 293  
Février 2012

Ed. resp. : Andrée Defaux  
64, rue Pépin 5000 Namur

- Andenne	<b>2/3</b>
• Pas le droit d'être malade	
• Richesse et pauvreté	
- Ciney-Marche-Jemelle	<b>4</b>
• Echos des caves	
- Namur	<b>5</b>
• Parler d'amour	
- Nos droits	<b>6</b>
• Assurez-vous	
- La page des enfants	<b>7</b>
• A l'heure du conte	
- Ça se passe	<b>8</b>

## ANDENNE

# PAS LE DROIT D'ÊTRE MALADE

## Réflexions des dernières Caves sur la santé



Les économies décidées par le Gouvernement nous inquiètent. Dans le lot des reculs, comment vont-ils fragiliser la Sécurité sociale et l'accès aux soins de santé, en particulier ? Cette question nous inquiète. La misère n'est pas une maladie, mais elle en favorise terriblement le développement.

Et les soins sont un gouffre dans nos trop petits budgets ; une grande part de nos dettes sont liées aux soins de santé. Nous n'avons pas le droit d'être malades, et pas les moyens de nous garantir les soins pour guérir.

Depuis novembre, en caves, nous avons décidé ensemble d'aborder la thématique de la santé au départ de nos réalités, nos résistances et notre vécu face à la misère.

Cette réflexion est toujours en cours au sein de caves d'Andenne mais nous souhaitons partager ici l'état actuel de notre réflexion.

Jusqu'ici, celle-ci s'est construite autour de trois axes.

### LA SANTÉ : LES COÛTS

A partir des témoignages de plusieurs militants le constat s'impose que

les remboursements varient très fort d'une personne à l'autre, d'un soin à l'autre. Nous essayons de comprendre en croisant nos expériences et ce que nous connaissons.

Nous nous questionnons aussi sur le fait que pour certains remboursements et/ou soins de santé, il y a des choses qu'on ne choisit pas. Nous avons donc décidé de creuser et de rechercher un maximum d'informations. Nous nous sommes renseignés auprès de différentes mutuelles concernant les couvertures de différents soins et de frais d'appareils dentaires, de lunettes, le dossier médical global ou d'ambulance. Nous sommes impressionnés de constater que quantité de coûts ne tiennent pas compte de la réalité de l'application du droit.

**Notre santé est en danger  
du fait de vivre dans la misère**

On pourrait mettre en évidence que quantité de médicaments, notamment d'ordre psychiatrique ne sont pas remboursés, parce qu'ils sont considérés comme de confort.

Ou bien que la visite chez le dentiste est gratuite, mais que l'appareil très coûteux conseiller pour la dentition n'est pas remboursé. Pareil pour les lunettes, on a droit à une première paire, puis c'est fini...

On pourrait allonger indéfiniment une liste qui est notre défi quotidien d'impossibilité de garantir le droit à nos enfants ou à nous-mêmes. Bien sûr, certains CPAS, en fonction de critères propres, apportent une aide au cas par cas, et selon leurs choix.

### REMÈDES TRADITIONNELS

Il y a des soins médicaux qui sont de notre tradition et qui sont gratuits. Chacun au départ de son histoire et de ses souvenirs a évoqué divers soins, méthodes utilisées dans la tradition de la famille et dont nous constatons l'efficacité.

Cela va de l'intervention de guérisseurs qui peuvent arrêter les brûlures, soulager une sciatique, diminuer des douleurs dans le corps, à des remèdes « de grand-mère » : le clou de girofle ou le vinaigre chauffé pour faire passer une rage de dent, l'utilisation de plantes pour soigner des verues ou autres maladies, la sève de bouleau pour les rhumatismes,...

Et de constater que ces remèdes, ces appels aux guérisseurs ne sont pas uniquement propres à notre civilisation.

En étendant la recherche, nous constatons même que si ces pratiques ancestrales sont méprisées, voire condamnées, elles sont de plus en plus reconnues par le corps médical.

On est proche de l'homéopathie pour les soins, et certains grands hôpitaux font actuellement appel à des rebouteux, notamment des coupeurs de feu. Or, la plupart de ces soins sont absolument gratuits et non commercialisables. Ça n'intéresse pas une société de marché.

## ANDENNE

Elle valorise une médecine très coûteuse et de plus en plus commercialisée alors que les soins venant de la tradition ou de notre histoire sont souvent considérés comme du charlatanisme, de la sorcellerie.

### LA MISÈRE FRAGILISE LA SANTÉ

Les conditions de vie favorisent ou non une bonne santé. Nous avons aussi entrepris une réflexion sur le fait que notre santé est mise à mal et en danger du fait de vivre dans la misère.

Quand on est à la rue, qu'on a un logement trop humide, qu'on n'a pas de chauffage, qu'on n'a pas les moyens de se nourrir correctement, qu'on est dans des conditions impossibles causées par la misère, qu'on tombe dans diverses dépendances,

cela fragilise terriblement la santé de notre famille et la nôtre.

Notre santé est mise à rude épreuve. La misère abîme terriblement notre santé. Au départ de notre vécu, nous constatons, s'il le fallait encore, que la santé, ce n'est pas seulement être malade et guérir mais que c'est d'abord le résultat d'une qualité suffisante de vie au quotidien.

Ce constat ajoute une fragilité supplémentaire à celle qui s'impose, pour tous, par une utilisation débridée des ressources de la terre et de la gestion de l'agriculture, de l'énergie, et de la chimie au service d'un profit sans limite et sans respect du développement durable.

### RÉFLEXIONS À POURSUIVRE

Nous espérons poursuivre et creuser ces réflexions et continuer notre démarche. Il faudra encore évaluer comment nous sommes reçus comme partenaires crédibles dans la gestion de notre propre santé, et faire le lien avec toutes les problématiques qui y sont étroitement associées, les revenus, la famille, l'emploi, le logement...

Cette construction d'une analyse collective autour de la santé alimente notre lutte permanente pour préserver nos droits fondamentaux.

Nos préoccupations par rapport à la santé rejoignent également les préoccupations syndicales actuelles et soulèvent des inquiétudes profondes par rapport à l'avenir de la sécurité sociale et de la garantie des droits fondamentaux.

Les militants de la cave d'Andenne

## RICHESSSE ET PAUVRETE

Quand l'indécence  
s'arrêtera-t-elle ?  
Si l'extrême richesse  
se fait la part belle !  
Comment répartir  
au mieux ?  
Les acquis de  
quelques chanceux.  
La peur, sans cesse,  
du lendemain  
C'est notre pain quotidien  
On a des rêves  
à réaliser  
Sans devoir  
toujours compter.

La richesse, vraie boule  
à facettes  
Ne risque pas  
de nous éblouir ;  
C'est un miroir  
aux alouettes  
Tous ces biens  
qu'il faudrait répartir.  
Richesse et pauvreté...  
Déraison et souffrance !  
Trop de gens  
sont délaissés  
On n'hérite pas des  
mêmes chances.



Madeleine Dorjoux et les participants de l'Atelier poésies LST Andenne CEC

## CINEY-MARCHE-JEMELLE

### ECHOS DES CAVES

#### Quand les dettes s'emparent de nos vies

##### EN CAVES

En septembre 2010, comme chaque début d'année, nous avons fait un tour de table des participants à la Caves, pour décider du thème qu'on souhaite aborder et travailler ensemble.

Certains ont évoqué les soins de santé, d'autres le logement et l'accès à l'énergie, d'autres encore la difficulté à joindre les deux bouts avec de faibles revenus.

A travers ces témoignages, la plupart d'entre nous expriment leur grande crainte de tomber dans l'endettement ou de s'y enfoncer encore un peu plus. La peur de perdre la maîtrise sur sa vie, sur le peu qu'on a pu se garantir.

##### NOS OBJECTIFS

Nous nous rassemblons en caves, pour exprimer et analyser ensemble les combats que nous portons au quotidien pour vivre et faire vivre nos familles.

Nous avons décidé de parler de l'endettement, parce qu'une fois endetté, c'est toute notre vie qui est conditionnée. Au jour le jour, nous en mesurons les conséquences sur nos logements, notre santé, la scolarité de nos enfants mais aussi sur nos projets, nos espoirs, notre avenir et celui de nos familles.

Nous voulons aussi que le travail que nous menons en caves soit entendu et porteur de changement.

C'est dans cet objectif que nous avons accepté de témoigner en présence de Olivier Bally\*, journaliste indépendant, qui avait le projet d'écrire un livre sur le surendettement des ménages en Belgique.

Son objectif était prioritairement, à partir de témoignages, de parler des causes de l'endettement. De dire au grand public comment un grand nombre de familles s'endettent uniquement parce que leurs revenus ne sont

pas suffisants pour assurer le quotidien (alimentation, loyer et charges, soins de santé...).

##### S'INFORMER

Dès les premiers témoignages, nous nous sommes rendus compte que très souvent nous sommes mal informés sur ce qui est lié au crédit.

Il y a différents types de crédit, certains plus piégeants que d'autres. Il y a les taux d'intérêts dont on ne maîtrise pas toujours bien l'importance. Il y a aussi tous les mots qu'on ne comprend pas et qui font peur. C'est quoi une société de recouvrement, une mise en demeure, une médiation de dette, un règlement collectif de dettes, etc...?

C'est aussi ce manque d'information et de compréhension qui peut nous faire basculer dans l'endettement.

Dans un premier temps, nous nous sommes donc fixés comme objectif de comprendre les mécanismes de l'endettement, en partant de la question: "Comment reconnaître et éviter les pièges qui nous poussent vers l'endettement?".

##### LES CAUSES

Dans un deuxième temps, nous avons réfléchi à partir des témoignages de chacun, à ce qui nous amène à nous endetter.

*"C'est vrai que les crédits et les cartes ce sont des pièges, mais les familles que je rencontre sont endettées à cause de factures d'hôpital, d'électricité, de taxes communales... Et elles doivent encore aller à la banque alimentaire parce qu'elles n'ont pas assez pour nourrir leur famille."*

Nos revenus sont nettement insuffisants pour vivre, ils ne nous permettent jamais de joindre les deux bouts. Il faut toujours se priver de tout même de l'essentiel.

*"Quand on a payé son loyer et ses charges, on n'a déjà plus assez pour nourrir sa famille, alors ne parlons pas des soins de santé!"*

Notre avenir est toujours incertain, on sait que le moindre imprévu, la moindre tuile peut nous faire basculer.

*"Moi, quand j'ai touché, je sais que le 11 du mois j'ai plus un sou. Le congélateur est plein mais si je tombe malade, je suis foutu! je touche 850 euros par mois, je paye un loyer de 300 euros, 50 euros d'électricité, 30 euros pour l'eau, le chauffage, la nourriture.."*

Ainsi, au cours de nos rassemblements, chaque participant aux caves a témoigné de nombreuses situations qui au quotidien non seulement nous fragilisent mais en plus nous amènent à nous endetter.

Que ce soit les factures énergétiques de plus en plus élevées, les frais d'ambulance et d'hôpital à la suite d'un accident ou d'un accroc de santé, la garantie locative qu'on rembourse à coup de 25 ou 50 euros par mois.

Ou encore, la machine à laver à remplacer, la paire de lunettes dont on ne sait plus se passer, l'assurance et la taxe auto indispensable pour plus d'un en région rurale, etc, etc...

Sans compter que ces factures qui viennent s'ajouter à un budget déjà impossible à boucler, augmentent très vite à cause des intérêts de retard, puis des frais d'huissiers et de justice.

##### MAIS ENCORE...

Nous vous ferons part de la suite de nos réflexions et analyses à propos du surendettement dans le journal du mois de mars.

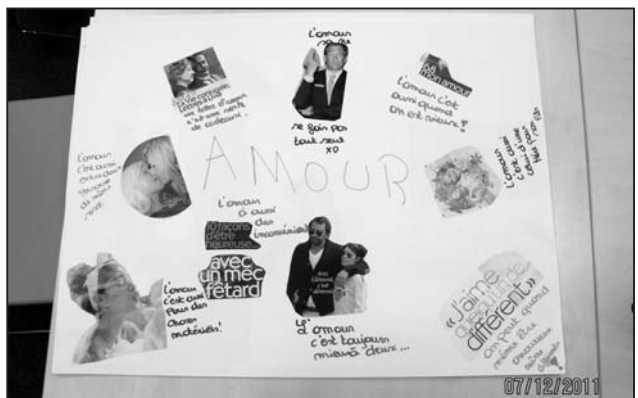
Chantal

\* Olivier Bally, "Ces vies en faillite." Renaissance du livre - Espace Vital. 2011.

**NAMUR**

**PARLER D'AMOUR**

**Il y a "fils de p...", "ton père est un..." mais il y a aussi "je voudrais lui dire que je l'aime" et "ma famille, c'est important" et "mon petit frère est un rayon de soleil"....**



S'il y a des mots qui nous blessent, ce sont surtout ceux qui touchent nos familles, nos parents, nos proches. Et quand on ne se maîtrise plus, ce sont ces injures qui sortent d'abord, elles sont plus piquantes....

Toucher à notre famille, à ceux qu'on aime, on ne le supporte pas. C'est ça qui nous rend le plus violent.

L'amour, aimer... quand on est ado comme nous, c'est un mot qui a de l'importance. Etre amoureux, trouver « le bon », être jaloux, avoir envie de faire l'amour, aimer sa famille, entendre les adultes s'engueuler, se séparer, vivre ensemble ou pas pour une question d'argent, traiter ou être traité de « fils de... »,... Parler de l'amour avec qui ? Comment ? ... Beaucoup de réflexions, de questions...

C'est pour approcher ce thème que nous, le groupe des jeunes, sommes allés au Centre Action Laïque parler de l'amour avec Christophe et Julie, essayer d'en parler sans a priori.

Nous avons discuté, découpé, collé et mis nos idées sur papier (voir photos).

L'amour c'est compliqué, c'est aussi bien s'aimer et être trompé. C'est s'aimer, aimer bien sûr, mais c'est aussi les secrets, les délires, le sexy, et le bonheur. Tout en même temps, comme un feu d'artifice, l'amour c'est pétillant.

On peut aussi parler de l'amour pour les animaux, ce sont parfois de compagnons de vie. Ou des couples qui s'aiment pour de l'argent...

L'amour, ça fait courir... On se sent instable, comme sur une jambe. Ca nous fait prendre nos jambes à

notre cou... On se pose aussi la question : jusqu'à quand ?

L'amour, ça englobe pas mal de choses : il y a l'amour dans un couple, l'amour entre personnes du même sexe ou de sexes différents, l'amour parents-enfants, l'amour dans la famille, l'amour entre amis... L'amour est au centre de la vie. Et en même temps, ça remplit toute une vie, c'est partout, dans tous les coins.

Parler des différents aspects de l'amour, ce n'est pas facile. En parler entre nous ? Alors entre filles, ou entre garçons. Mais c'est difficile d'en parler. Et on est vite jaloux, ou on parle des filles sexy mais on n'ose pas dire ses sentiments.

Avec des profs ? c'est pas évident de dire ce qu'on pense vraiment ou on a peur que nos mots soient balancés entre profs. Avec les autres adultes ?

Oserait-on en parler ? Est-ce qu'ils peuvent nous comprendre ?

C'est pour toutes ces questions que nous avons fait un jeu de rôles. Les adultes entrent dans la peau d'un jeune et le jeune prend le rôle d'un adulte.

Notre conclusion : qu'est-ce qu'on a ri : Vincent est une fille de 8 ans et Yvane un papa de 47 ans ! Lys-Rose est devenue une grand-mère et Syndelle un grand frère de 30 ans honteux de sa sœur. Mais ce qu'on a appris, c'est aussi que c'est très difficile d'être à la place des adultes parce qu'il y a plein de choses qui « ne se font pas », « qui ne sont pas de ton âge », mais on ne trouve pas les mots pour expliquer.

Alors on dit « non, un point c'est tout » et personne n'est heureux. Ce serait tellement mieux si on pouvait se parler et trouver des solutions ensemble.

Le groupe des jeunes

## NOS DROITS

### ASSUREZ-VOUS !

**Prendre une assurance, ça coûte un peu, mais qu'est-ce que ça protège en cas de sinistre !**

**Petit tour d'horizon des assurances à ne pas oublier**



#### L'ASSURANCE INCENDIE

L'assurance incendie n'est pas imposée par la loi... mais elle est néanmoins indispensable pour tout locataire.

Les accidents domestiques sont nombreux : une friteuse qui déborde, une cigarette mal éteinte jetée dans la poubelle, un papier qui tombe sur la cuisinière chaude, un court-circuit, une fuite d'eau, etc.

Toute assurance incendie indemnise les dommages matériels causés par l'incendie, l'explosion, l'implosion, la foudre, les attentats et conflits

du travail, le heurt par un animal, le heurt par tout moyen de transport, la chute d'un arbre sur le bâtiment, la tempête, la pression de la neige ou de la glace sur un toit, la grêle et les catastrophes naturelles.

La plupart des contrats d'assurance incendie ajoutent l'action de l'électricité sur les installations et appareils électriques (par exemple, les dégâts occasionnés aux appareils électriques à la suite d'une surtension, ou la perte du contenu du surgélateur en résultant (décongélation), la fumée ou la suie, les dégâts des eaux provoqués par une rupture de canalisation, le débordement de gouttières, de sanitaires ou d'appareils électroménagers, l'infiltration d'eau par le toit, le gel sous réserve que les mesures de précaution nécessaires aient été prises, le bris de vitrage (par exemple, fenêtre, véranda), les dommages au bâtiment causés à la suite d'un cambriolage ou un acte de vandalisme.

En cas de sinistre provoqué par sa faute ou sa négligence, le locataire peut voir son propre contenu être abîmé ou détruit, mais il sera aussi responsable des dégâts causés à l'immeuble appartenant à son propriétaire.

A la fin du bail, le locataire doit rendre les lieux en bon état. En cas de sinistre survenu en cours de bail, il est indispensable de faire jouer son assurance incendie pour payer les réparations.

C'est pourquoi, la plupart des contrats de bail obligent le locataire à contracter une assurance incendie. Le propriétaire a ainsi la certitude qu'en cas de dégâts occasionnés à son bien, ceux-ci seront couverts par l'assurance de son locataire.

Même si le propriétaire prend lui aussi une assurance incendie, car celle-ci n'interviendra pas pour payer à la place du locataire les dégâts dont il sera responsable.

La loi part du principe qu'en cas d'incendie survenu en cours de bail, le locataire est responsable. C'est à lui à prouver que le feu a été causé par un tiers (par exemple le feu a pris naissance dans le logement voisin) ou par le propriétaire lui-même. Le locataire sera également tenu pour responsable si le feu a pris par la faute ou la négligence d'une personne qu'il hébergeait ou qu'il avait invitée chez lui.

Prouver qu'il n'est pas responsable des dégâts est toujours difficile pour le locataire. Il y aura des procédures en justice, des expertises, beaucoup d'énergie et de temps, et d'argent consacrés.

Si le locataire est assuré contre l'incendie, c'est son assureur qui interviendra. Sinon, c'est lui seul qui devra payer...

À suivre

Philippe Versailles

## AGENDA DES REUNIONS CAVES

### A NAMUR

Le mardi :  
7 février 2012 à 20h  
21 février à 20h

### A ANDENNE

Le mardi :  
14 février 2012 à 20h  
28 février à 20h

### A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle  
le jeudi de 9h à 11h30  
La cave à Noisoux:  
le 20 février 2012 à 20h

## LES ENFANTS DE NAMUR

### A L'HEURE DU CONTE

***Dadab Jabkar, est vieux et usé par ses longues traversées du désert. Pour son dernier voyage, chaque famille du clan lui offre un cadeau...***

On écoute l'histoire.

Puis, les enfants font l'inverse.

Ils offrent des cadeaux à leur famille pour le long voyage de cette année.



Ils bricolent les plus beaux emballages.

Ils découpent, collent, cousent des perles.

Ca rappelle Noël.

On se souhaite du bonheur, du rire, aller à la foire...

On rappelle à ses parents qu'on les aime...

Puis l'heure sonne, les bricolages colorés rejoignent les fardes.

Avec tout ça, on raconte qu'un livre se prépare ... Histoires à suivre.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,  
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU  
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

## ÇA SE PASSE

### Namur

#### VISITE DU MUSÉE MAGRITTE

Magritte en quelques mots pour nous c'est : bleu, super chouette, surprenant, intrigant, imagination, oiseau, le rêve, originalité, question, ombre et lumière, beau.

Vendredi passé, nous avons eu la chance de visiter le musée Magritte à

Bruxelles, Chloé notre guide était passée nous présenter l'artiste la semaine précédente.

A la fin de la visite, nous avons réalisé ensemble un cadavre exquis. Super journée.



#### PARCOURS D'ARTISTES

LST Namur ouvre ses portes dans le cadre de Parcours d'artistes « chambre avec vues »

Les 17, 18, 24, 25 mars 2012, vous serez les bienvenus pour découvrir les réalisations de l'atelier créatif, l'atelier le fil, de la BDR, et du groupe des Jeunes.

Comme dans d'autres ateliers d'artistes namurois, les oeuvres seront visibles de 10 à 19h dans le local de la permanence.

Nous vous attendons nombreux.



## PETITES NOUVELLES

### A Namur

#### DÉCÈS

Sabine Louis est décédée fin décembre et ses funérailles ont eu lieu le 3 janvier 2012.

Nos pensées vont vers sa famille et ses ami(e)s.

Repose en paix.

#### "LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

##### Ont participé à ce numéro

d'Andenne :  
l'équipe d'Actualités Andennaises  
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :  
Chantal, Fabien, Véronique  
de Namur :  
Andrée, Cécile, Johnny, Philippe et l'équipe  
de rédaction et d'envoi.

##### Abonnement :

Abonnement de soutien : 15 Euros/an  
Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387  
de la Fédération LST asbl  
27, rue Pépin  
5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 30 Euros  
sont déductibles des impôts  
Montant à verser sur le compte  
250-0083038-91  
de CARITAS SECOURS francophone  
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)  
avec comme mention :  
projet n° 05/65 (LST)  
ou projet n° 178 (LST Andenne)

##### Nos adresses de contact :

A Andenne :  
L.S.T. Andenne asbl  
Luttes-Solidarités-Travail Andenne  
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE  
Tél. : 085/84.48.22  
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :  
L.S.T. Ciney-Marche asbl  
Route de France, 5  
5377 BAILLONVILLE  
Tél. : 0479/289057  
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :  
Fabien Lardinois  
Rue de l'Esclopperie, 1  
7090 QUEVY-LE-GRAND  
Tél. : 065/88.59.50  
0479/ 28.90.57

A Namur :  
L.S.T. asbl  
Luttes-Solidarités-Travail  
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR  
Tél. : 081/22.15.12  
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :  
Claire et Jean-François Funck  
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL  
Tél. : 067/64.89.65  
tubize@mouvement-LST.org

**Chers lecteurs**  
**N'hésitez pas à nous contacter...**  
**Nous attendons vos articles,**  
**vos remarques,**  
**un petit coup de fil...**  
**Bonne lecture**

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Avec le soutien de la Communauté  
française (Ministère de la Culture  
et des Affaires Sociales)  
et de la Région wallonne  
(direction générale de l'économie  
et de l'emploi)